

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
07/2/15
DOSSIER N°6423**

**CONVENTION DE PRÊT D'ŒUVRES DU MUSÉE D'ART ET
D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE GUÉRET AUX ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLLOUX à Marie-France GALBRUN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Franck FOULON
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Archives Départementales*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : CONVENTION DE PRÊT D'ŒUVRES DU MUSÉE D'ART ET
D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE GUÉRET AUX ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-07/2/15 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention de prêt temporaire d'œuvres du Musée de la ville de Guéret aux Archives départementales dans le cadre des journées combinées entre ces deux établissements. La convention est jointe à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET